

**DISPOSITIF D'ACCUEIL
ENFANTS et ADOLESCENTS**

**RECRUTE
POUR SON DISPOSITIF D'ACCUEIL D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS**

**Des assistants familiaux (H/F)
En CDD de 6 mois pouvant évoluer vers un CDI
Poste à pourvoir dès que possible**

CONTEXTE D'INTERVENTION

Le dispositif d'accueil enfants et adolescents est un dispositif qui s'inscrit dans le projet associatif de la Sauvegarde 56 et le schéma départemental de la protection de l'enfance du Morbihan. Service spécialisé dans l'action éducative auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes majeurs évoluant dans des contextes à risque ou de danger.

Le Département fait le choix transformer ses mesures de PEAD en une mesure de placement modulaire et séquentiel en répondant aux attendus législatifs et réglementaires d'un placement et ce, au regard d'un besoin fort de protection et d'accompagnement des enfants et de leur famille. Les services de l'aide sociale à l'enfance sont confrontés à une diversité de situations où le placement classique, continu, se révèle parfois inadapté. Certains enfants ne peuvent être protégés ni par un hébergement permanent, ni par des interventions éducatives au long cours au domicile. Il est à penser un espace éducatif intermédiaire : une suppléance parentale partielle, régulière, protectrice, sans rupture totale.

Les services de protection de l'enfance cherchent à développer ces modalités de prise en charge afin de toujours adapter ses réponses aux besoins des enfants et des familles

Les contextes familiaux caractérisés notamment par la fatigue parentale, les tensions intra-familiales, les épisodes de crise, les difficultés psychiques, la négligence ou encore les retours progressifs, nécessitent des réponses modulables.

L'Accueil Modulaire Séquentiel a vocation à apporter cette réponse, en articulant autour trois espaces : le domicile, les temps d'accueil en journée et les temps d'hébergement.

L'objectif est de proposer une modalité de placement à intensité variable, capable d'apporter une réponse ajustée aux situations familiales les plus complexes : celles qui nécessitent à la fois une mise à distance protectrice, un travail éducatif au long cours, et le maintien - lorsque cela est possible - d'une dynamique familiale constructive en favorisant des retours à domicile avec des paliers d'accompagnement.

MISSIONS

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de l'équipe de direction, l'assistant(e) familial(e) est missionné(e) pour offrir aux enfants confiés un cadre de vie familial répondant à leurs besoins spécifiques.

DIRECTION

L'assistant(e) familial(e) est membre de l'équipe éducative et prend part aux projets développés pour les jeunes accompagnés tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre.

Les missions du dispositif sont les suivantes :

- △ Accueillir, héberger et accompagner 76 jeunes orientés par l'aide sociale à l'enfance dans un cadre judiciaire ou administratif, présentant des troubles de la conduite et du développement, des troubles psychiques, des troubles des apprentissages relevant du secteur médico-social, conjugués à des problématiques familiales complexes, avec une mobilisation parentale limitée ou insuffisante. Ces caractéristiques font du DAEA un dispositif départemental d'accompagnement éducatif spécialisé, organisé en trois équipes territorialisées. (Lorient, Vannes et Ploërmel).
- △ Développer avec chaque jeune un projet personnalisé répondant au mieux à ses besoins fondamentaux, en coordination avec l'équipe éducative et les partenaires concernés.
- △ Soutenir les compétences parentales dans l'intérêt supérieur de l'enfant, en contribuant dans la mesure du possible, à la restauration de liens familiaux satisfaisants et de l'exercice de l'autorité parentale.

Le DAEA propose des temps d'accueil des enfants via les maisons dites répit /repli.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accompagnement individualisé établi par l'équipe éducative, dont le chef de service est garant, l'assistant(e) familial(e) héberge plusieurs enfants, en fonction de son agrément et des situations.

Pour chaque enfant, il/elle met en place dans le respect du cadre légal :

- △ Un cadre de vie répondant à ses besoins, sécurisé, et se trouvant en parfaite adéquation avec le projet d'accompagnement individualisé établi en équipe pluridisciplinaire,
- △ Un espace d'attention bienveillant et sécurisant, favorisant l'expression de l'enfant et soutenant ses capacités à s'approprier son parcours,
- △ Un lien d'attachement fonctionnel.

L'assistant(e) familial(e) participe activement à la définition du projet de l'enfant en faisant part de ses observations, de son analyse et de ce qu'il comprend de l'évolution de l'enfant.

Il/Elle travaille en équipe avec l'ensemble des professionnels : infirmière, psychologue, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, surveillants de nuit et équipe de direction. La dynamique d'échanges au sein de cette équipe se veut soutenante, solidaire, bienveillante et participative.

PROFIL/COMPETENCES REQUISES

- △ Aptitudes à l'échange, à l'écoute, à l'observation et à l'analyse.
- △ Discrétion.
- △ Capacités de travail en équipe pluridisciplinaire.
- △ Capacité d'organisation, d'adaptabilité, de contrôle de soi, de tolérance et d'ouverture d'esprit.
- △ Volonté de soutenir le retour en famille.
- △ Volonté d'accompagner l'enfant dans la continuité de son quotidien (scolarité, soin, loisirs...).
- △ Capacité à se repérer dans l'institution, à solliciter aide et soutien en fonction des places et responsabilités de chacun.

DIRECTION

10 rue Capitaine Jude – CS 40389 – 56009 VANNES Cedex

02.97.63 24 54 – daadirection@sauvegarde56.org – www.sauvegarde56.org

MODALITÉS

- ⚠ CDD de 6 mois pouvant évoluer vers un CDI,
- ⚠ Rémunération selon Convention Collective du 15 mars 1966,
- ⚠ Permis B exigé.

**CV et lettre de motivation à adresser exclusivement par courrier électronique
à Madame Jessyca Renaud
Directrice du Dispositif d'Accueil Enfants et Adolescents
daadirection@sauvegarde56.org**

**avant le 6 mai 2026
(recrutement prévu le 13/05/2026 après midi)**

Cette offre d'emploi est soumise à la présentation d'une attestation d'honorabilité. Elle sera sollicitée avant toute confirmation d'embauche. Vous pouvez la présenter dès l'entretien de recrutement.

DIRECTION

10 rue Capitaine Jude – CS 40389 – 56009 VANNES Cedex
02.97.63 24 54 – daadirection@sauvegarde56.org – www.sauvegarde56.org